



**France Jamet**

Conseillère régionale

Présidente du Groupe FN/RBM

## **LETTRE TYPE ADRESSEE AUX MAIRES DES VILLES-ETAPES**

Montpellier, le 1<sup>er</sup> mars 2016

Monsieur le Maire,

Votre ville accueillera le 9 juillet prochain l'arrivée d'étape du Tour de France 2016. Vous n'ignorez pas la polémique qui enfle ces derniers jours concernant la sélection d'un vin chilien comme « vin officiel » du Tour jusqu'en 2017. Ce choix de la société Amaury Sport Organisation pour un vin étranger (Cono Sur – cuvée Bicicleta) suscite une incompréhension générale. Si les élus de notre région ne prennent pas immédiatement la mesure de l'absurdité d'une telle situation, l'indignation de nos compatriotes pourrait légitimement se traduire en colère.

En effet, le secteur vitivinicole comme l'ensemble du monde agricole traverse une grave crise qui, au-delà des chiffres et autres données statistiques, se traduit par des drames humains bien réels que nous ne pouvons pas ignorer.

Notre pays et l'ensemble de nos producteurs souffrent depuis des années d'une politique ultralibérale qui dérégule toujours davantage et profite le plus souvent au moins disant social, sanitaire et environnemental.

Nos producteurs, qui font l'effort permanent d'améliorer la qualité de leur production afin de respecter des normes toujours plus nombreuses et contraignantes, souvent au prix d'un investissement humain et financier colossal, sont désespérés et nous devons les entendre. Nous devons les défendre !

Le Tour de France, deuxième événement sportif mondial en termes d'audience, est une formidable vitrine pour le patrimoine et l'art de vivre de notre pays. A l'heure où notre économie souffre, il n'y a aucun argument valable pour légitimer aux yeux de nos producteurs et de l'ensemble de nos compatriotes le choix d'un vin étranger comme vin officiel de ce tour 2016. Quel symbole !

Les villes qui prétendent à accueillir le Tour de France, doivent consentir à payer un prix important. Le retour de cet investissement est une exposition mondiale qui se traduit par une augmentation du flux touristique et dans certains cas, par une meilleure visibilité des productions locales.

Quel message est adressé aux viticulteurs de notre région quand les villes étapes payent très cher la société Amaury Sport Organisation alors que cette dernière promet un vin étranger lequel viendra directement concurrencer les productions locales ? Plus largement, quel message adressons-nous à l'ensemble du monde ?

Si dans le cadre de la loi Evin, aucun véhicule représentant une marque de boisson alcoolisée n'est autorisé sur le territoire français, la cuvée Bicicleta de Cono Sur sera présente sur les étapes en Suisse, en Andorre et en Espagne. Quelle remarquable exposition dont auraient pu profiter un ou plusieurs producteurs nationaux !

Monsieur le Maire, je vous demande par la présente de bien vouloir réétudier les termes du contrat qui vous lie à la société Amaury Sport Organisation pour cet événement afin que cette dernière mette en avant la production viticole française lors des étapes à l'étranger. Nous devons demander à M. Christian Prudhomme la présence d'un village des vins français lors de ces étapes !

Pour donner du poids à cette démarche, je vous propose de rédiger une lettre commune, regroupant l'ensemble des élus de notre région, à l'attention de M. Christian Prudhomme, afin que ce dernier prenne la mesure de l'émotion suscitée par cette affaire et convienne que le Tour de France se doit prioritairement, de mettre en avant l'excellence de nos producteurs nationaux et les trésors de notre beau pays.

Monsieur le Maire, je viens aujourd'hui vers vous afin que nous unissions nos forces, au-delà de tout clivage et de toute lutte partisane, et que nous œuvrions ensemble pour la défense des intérêts de nos compatriotes.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueuses salutations.

**France Jamet**